



CONTEXTE

DÉCHETS VERTS, BIODÉCHETS & DÉCHETS RÉEMPLOYABLE

348 kg/hab/an

Cibles :

- Les foyers

Pilote :



La réglementation considère que la responsabilité du producteur de déchets commence avant même que le déchet ne soit produit.

S'engager dans une démarche de prévention des déchets permet de **réduire son impact sur l'environnement** tout en réalisant **des économies**. Cette prévention implique la mise en place d'**éco-gestes** au quotidien pour réduire le volume des déchets, faciliter leur tri et donc leur valorisation ou encore lutter contre la pollution et améliorer nos paysages.



PARTENAIRES ET RELAIS PRESENTIS



- Mais aussi : **Associations environnementale et de consommateurs**
- **Communes**



OBJECTIFS

EN QUELQUES MOTS :

- Faire connaître les gestes du quotidien permettant de réduire la production de déchets.
- Favoriser la l'adoption de gestes de prévention des déchets du quotidien.

EN CHIFFRES :

- **25%** de la population met en œuvre les éco-gestes.
- **20%** de réduction des déchets verts et des biodéchets des OMR.

ARTICULATION AVEC D'AUTRES ACTIONS DU PLPDMA :

- Opération « Famille témoin »



ET CONCRETEMENT, COMMENT METTRE EN PLACE L'ACTION ?

En **CONSTRUISANT** un guide des éco-gestes en lien avec le projet de guide « prévention et tri » prévu pour fin 2021 :

- Etablir une liste d'actions concrètes pouvant être mises en place évolutives au fil des années (Guider les utilisateurs vers les espèces végétale à croissance lente, gazon rustique, arbre d'ornement, lutte contre le gaspillage alimentaire...)
- Lister les outils ou le matériel nécessaire le cas échéant avec une gamme de prix associée

En **COMMUNIQUANT** sur l'existence de guide

- Mettre en évidence les bénéfices individuelles et collectifs allant avec chaque geste
- Profiter de la diffusion de ce guide pour promouvoir le réseau associatif du territoire concernant le don, réemploi et la réutilisation d'objet de seconde main



CALENDRIER PREVISIONNEL

2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Rédaction et distribution du guide	Evolution du guide	Evolution du guide	Evolution du guide	Evolution du guide



MOYENS

MOYENS HUMAINS : 0,1 ETP

BUDGET ALLOUE : 9000€

MOYENS MATERIELS :

- Boîte à outils diagnostic Optigede (<https://optigede.ademe.fr/alimentation-durable-grand-public>)
- Flyers et moyen de diffusion



RÉSULTATS ET SUIVI

Pour mesurer les **IMPACTS** du programme

- Tonnage des déchets verts
- Tonnage des biodéchets

Pour mesurer l'**ACTIVITE** du programme

- Nombre de personne déclarant suivre les éco-gestes
- Budget hors ETP alloué par an
- ETP alloués par an



RETOURS D'EXPERIENCE

DES EXEMPLES POUR S'INSPIRER

Fiches optigede :

- Broyage individuel, Smictom Sud-Est
- Distribution de paillis, Communauté de Communes du Pays de Commercy
- Ateliers d'initiation à l'éco-jardinage, CA de la Région de Château-Thierry
- Opération « zéro biodéchet », Cité scolaire Genevoix-Signoret, Bressuire

FACTEURS DE REUSSITE

- Profiter des ateliers et ressources disponibles à l'échelle départementale
- Donner une bonne visibilité à l'opération en ayant une couverture large, mettant en scène les éco-gestes en cours de développement sur le territoire
- Inclure des arguments économiques (économies réalisées grâce aux actions de prévention des déchets mises en place) et sociaux (*ex. : lien social, santé...*) dans la communication
- Se rapprocher des autres porteurs de démarches transversales (type Agenda 21 et PCET) pour rechercher des synergies, mutualiser les moyens, porter des actions communes et amplifier leur impact

POINTS DE VIGILANCE

- Un diagnostic est nécessaire pour cibler correctement les actions à mener